



Dossier surendettement et prélèvements stoppés

Par **lolo1702**, le **19/03/2015** à **18:46**

bonjour à toutes et à tous j'ai 2 crédits que je n'arrive plus à honorer , et depuis l'été dernier les organismes ont cessé les prélèvements....la semaine dernière j'ai rencontré une assistante sociale qui m'a conseillé , comme je l'envisageais d'ailleurs, de monter un dossier de surendettement, la seule façon selon elle de m'en sortir, surtout que depuis novembre je suis au chômage avec une baisse significative de mes revenus...aujourd'hui je suis allé voir une avocate pour lancer une procédure de divorce et ai abordé avec elle le sujet de mes créanciers qui me réclament depuis peu à grands coups de lettres d'intimidation le solde total des sommes empruntées...et l'avocate me dit que du fait que les prélèvements soient stoppés par les créanciers une mise en surendettement ne servirait à rien car la seule solution pour eux de récupérer maintenant leur prêt et d'intenter une action en justice , qui peut se faire n'importe quand et meme en position de surendettement ...je ne sais plus trop quoi penser et qui croire dans tout cela alors si vous avez un avis sur la question....d'avance merci